



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Service Manifestations

Affaire suivie par :

Arnaud RATAJCZAK – Adjoint à la responsable

Tél. : 03.21.74.87.27

Mail : arnaud.ratajczak@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le **21 OCT. 2025**

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public – Marché de Noël 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du marché de Noël qui se déroulera du vendredi 12 décembre au lundi 22 décembre 2025, la commune d'Hénin-Beaumont met à disposition gracieusement le domaine public pour y accueillir des attractions ou des structures ludiques pour enfants et notamment l'installation d'un manège enfantin.

Un espace sera dédié à cette animation :

- $\pm 100 \text{ m}^2$ (10m x 10m) Place Jean Jaurès

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune a mis en place un dossier de candidature pour cet emplacement.

L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- **50% sur l'attractivité de la structure ludique proposée et son rapport avec le thème de Noël**
- **25% sur le prix de vente du ticket à destination du public**
- **25% sur la redevance demandée par le candidat afin d'animer le domaine public**

Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis,
3. de photographies significatives illustrant votre attraction.



La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non règlementées.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Le dossier de candidature complet est à envoyer par courrier ou par mail avant le **lundi 10 novembre 2025 à 14 h**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN BEAUMONT cedex
Mail : arnaud.ratajczak@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais